



Implenia

**COMMENT NOUS
FONCTIONNONS**

**NOTRE CODE
OF CONDUCT**

TABLE DES MATIÈRES

1 CE QUE NOUS REPRÉSENTONS

- Nos valeurs
- Notre engagement

2 NOTRE INTÉGRITÉ

- Protection des intérêts de la société : comment rester loyaux ?
- Donner et recevoir : comment gérer les cadeaux et les invitations ?
- Fair-play sur le marché : comment nous comporter de manière équitable ?

3 NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Penser à demain aujourd'hui : comment agir de manière durable ?

4 NOS ACTIFS, NOS CONNAISSANCES ET NOS RESSOURCES

- Chut ! Comment garder les secrets ?
- Utilisation prudente des biens de la société : comment utiliser et protéger nos ressources, nos données et nos actifs ?

5 NOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Tous aussi différents : comment nous traiter les uns les autres ?
- La sécurité avant tout : comment rester en bonne santé et en sécurité ?
- Sphère privée : comment respecter la sphère privée des uns et des autres ?

6 UTILISATION DE NOTRE CODE

- Nous défendons ce qui est juste
- Adoption de règles supplémentaires
- Contact



UN MESSAGE DE JENS

**« DÉFENDONS ENSEMBLE NOS
VALEURS ET ASSURONS-NOUS
QUE NOS ACTIONS INTÈGRES
PRÉSERVENT LA BONNE
RÉPUTATION ET LE SUCCÈS D'
IMPLENIA. »**

Chères et chers collègues,

L'intégrité est l'une des quatre valeurs de notre entreprise, que nous mettons en pratique au quotidien. Elle est également un élément central de notre culture d'entreprise et la clé de notre succès.

Le guide **COMMENT NOUS FONCTIONNONS : NOTRE CODE OF CONDUCT** est notre engagement écrit à mener nos activités de manière correcte, éthique et dans le respect de la loi. Notre « Code » fait partie intégrante de chaque contrat de travail et je vous demande de le lire attentivement et de le respecter dans votre travail quotidien. Il nous donne des lignes directrices importantes pour nos relations avec nos collègues et nos partenaires commerciaux, nous aide à agir correctement et à prendre les bonnes décisions, et nous montre comment signaler nos préoccupations ou une éventuelle infraction.

Défendons ensemble nos valeurs et assurons-nous que nos actions intègres préservent la bonne réputation et le succès d'Implenia.

Merci beaucoup pour votre soutien et votre engagement.

Meilleures salutations,

Jens Vollmar
CEO

1

CE QUE NOUS REPRÉSENTONS

NOS VALEURS



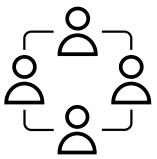
PERFORMANCE

Nous adoptons une attitude axée sur les résultats et les aspects commerciaux, et nous nous engageons personnellement à offrir une valeur maximale, en nous laissant guider par les besoins de nos clients et par ce qui est le mieux pour Implenla.



EXCELLENCE

Nous sommes fiers de notre excellence : nous établissons des standards ambitieux, améliorons continuellement nos méthodes de travail et gérons de manière proactive les risques et les opportunités afin d'obtenir des résultats de haute qualité auxquels nous adhérons pleinement.



COLLABORATION

Nous agissons comme une seule et même équipe, en alignant les objectifs individuels et les résultats communs, et en collaborant de manière ouverte afin de gérer les risques, d'améliorer les performances et de réussir ensemble.



INTEGRITÉ

Nous agissons avec intégrité dans tout ce que nous faisons : nous nous prononçons sans tarder, nous agissons de manière honnête et équitable, et nous interagissons avec nos collègues et nos clients de manière transparente et respectueuse.

NOTRE ENGAGEMENT

Nous menons nos activités de manière éthique et professionnelle et nous respectons toujours les lois applicables, notre Code, nos valeurs ainsi que nos politiques, directives et instructions internes (règles internes). Notre Code est un outil qui nous aide à répondre à des questions et à prendre des décisions, et nous devrions tous prendre le temps de le lire et de le comprendre.

WE DO



- Nous lisons notre Code et nos règles internes, disponibles dans notre système de gestion Implenia, qui est notre source principale, et nous participons à des cours de formation.
- Nous intervenons lorsque nous avons des questions ou lorsque nous avons connaissance de violations potentielles des lois applicables, de notre Code ou de nos règles internes.
- Nous agissons conformément aux valeurs de notre société.
- Nous coopérons entièrement lorsqu'on nous demande de participer à une enquête ou à un audit.



Notre Code ne peut pas aborder tous les sujets, c'est pourquoi, si vous n'êtes pas certain que votre comportement soit conforme aux principes du droit applicable, à notre Code ou à nos règles internes, il convient de vous poser dans un premier temps les questions suivantes :



MA DÉMARCHE EST-ELLE LÉGALE ?



EST-ELLE EN ACCORD AVEC LES VALEURS DE NOTRE SOCIÉTÉ ?



EST-ELLE CONFORME À NOTRE CODE ET À NOS RÈGLES INTERNES ?



MES PARENTS TROUVERAIENT-ILS MON COMPORTEMENT ACCEPTABLE S'ILS EN PRENAIENT CONNAISSANCE DANS LES JOURNAUX ?

SI VOUS AVEZ RÉPONDU « NON » À L'UNE DE CES QUESTIONS, N'ENTREPRENEZ PAS LA DÉMARCHE EN QUESTION ET DEMANDEZ DES CONSEILS SUR LA FAÇON DE PROCÉDER SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS.



2

NOTRE INTÉGRITÉ



PROTECTION DES INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

COMMENT RESTER LOYAUX ?

Nous prenons toujours nos décisions commerciales de manière objective et équitable, dans le meilleur intérêt d'Implenia, et nous ne permettons pas que nos intérêts personnels nous en empêchent (ni même semblent nous en empêcher).

WE DO

- Nous concevons que la simple apparence d'un conflit d'intérêts peut être dommageable.
- Nous signalons tout conflit d'intérêts potentiel à notre supérieur hiérarchique et au service de la [Compliance](#) (Service de la Conformité).
- Nous demandons l'accord écrit préalable de notre HR Business Partner avant d'accepter une activité accessoire et nous respectons le Tableau des responsabilités du Groupe lorsque nous envisageons d'accepter un mandat externe (p. ex. direction générale, conseil d'administration, conseil de trustees).



WE DON'T

- Nous ne détenons aucune participation chez un concurrent ou chez un tiers en relation d'affaires avec Implenia.
- Nous ne supervisons pas les membres de la famille et ne participons pas à leur embauche.
- Nous ne recherchons pas d'opportunités commerciales découvertes dans le cadre de notre fonction au sein d'Implenia qui sont susceptibles d'interférer avec les opportunités d'Implenia ou avec nos obligations.



PLUS D'INFORMATIONS: Tableau des responsabilités du Groupe, Directives spécifiques aux pays/documents relatifs aux conditions générales d'emploi, Guide de Conformité aux conflits d'intérêts

DONNER ET RECEVOIR



COMMENT GÉRER LES CADEAUX ET LES INVITATIONS ?

Nous évitons même les apparences de corruption et n'échangeons de cadeaux que lorsque ceux-ci sont appropriés et ne visent pas à influencer indûment la prise de décision. Nous veillons à ce que tous les cadeaux respectent les limites de valeur applicables et qu'ils soient dûment approuvés conformément à notre [Directive Globale sur l'Intégrité](#). Les cadeaux peuvent inclure des services, des prêts, des voyages, des promesses, des faveurs – tout ce qui a de la valeur.

WE DO

- Nous examinons chaque cadeau et invitation et évaluons la fréquence et le moment des cadeaux que nous recevons du même fournisseur/ partenaire, la valeur du cadeau et l'intention potentielle du donateur.
- Nous veillons à ce que les cadeaux ou les invitations que nous offrons à des tiers soient conformes à leurs règles internes.
- Nous faisons preuve de prudence lorsqu'un représentant du gouvernement est impliqué.
- Nous demandons l'approbation requise lorsque nous envisageons de parrainer une organisation ou une personne, ou de lui verser des contributions.
- Nous signalons au service de la [Compliance](#) toute tentative de tiers visant à nous influencer de manière inappropriée.



WE DON'T

- Nous n'acceptons pas de cadeaux ni d'invitations lorsque le tiers s'attend à recevoir des avantages de quelque nature que ce soit ou à influencer de manière inappropriée nos prises de décisions.
- Nous n'acceptons pas de cadeaux ni d'invitations de partenaires commerciaux externes à notre domicile.
- Nous ne versons pas de pots de vin ou autres petits paiements destinés à faciliter les activités courantes du gouvernement, telles que la délivrance de permis.
- Nous n'échangeons pas avec des tiers des espèces ou des équivalents tels que des cartes-cadeaux.



QUESTION

Je travaille sur un projet avec une compagnie ferroviaire appartenant au gouvernement, et un ingénieur qui travaille pour la compagnie ferroviaire demande à se rendre au siège d'Implenia pour des discussions. Implenia doit-elle prendre en charge les frais de déplacement ?



RÉPONSE

Non. Les employés d'organisations détenues ou contrôlées par un gouvernement peuvent être considérés comme des représentants du gouvernement, et tout cadeau fait à de tels représentants doit faire l'objet d'une approbation préalable, conformément à notre [Directive Globale sur l'Intégrité](#).





FAIR-PLAY SUR LE MARCHÉ

COMMENT NOUS COMPORTER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ?

Nous défendons une concurrence libre, loyale et efficace, et nous nous abstenons de prendre des mesures qui la restreignent ou qui distordent le marché. Dans nos relations avec des tiers, en particulier avec des clients et des concurrents, nous ne discutons pas d'accords et ne menons aucune conversation concernant les prix, les quantités, les territoires ou les marchés qui restreignent ou distordent le marché.



QUESTION

J'assiste à une réunion du secteur et me trouve à côté d'un concurrent qui discute de la stratégie en matière de politique des prix de son organisation. Comme je ne fournis aucune information au sujet d'Implenia, cela est-il admissible ?

RÉPONSE

Non. L'échange d'informations liées à la concurrence concernant toute organisation est problématique et vous oblige à vous retirer de la conversation et à signaler immédiatement cette interaction au service de la [Compliance](#).

WE DO

- Nous nous familiarisons avec les motifs de la création d'une communauté de soumissionnaires ou d'un consortium, en suivant la procédure régulière et en documentant correctement nos raisons lors de la création ou de l'adhésion à une telle organisation.
- Nous vérifions toujours l'ordre du jour avant d'assister à des réunions d'association, des conférences ou des réunions avec les concurrents. Lorsque des sujets liés à la concurrence figurent à l'ordre du jour, nous demandons leur retrait ou nous n'assistons pas à la réunion.
- Nous nous distançons de tout comportement inapproprié de la part de nos concurrents ou de nos fournisseurs, tels que les tentatives de conclure des accords informels sur les prix ou d'autres conditions.



WE DON'T

- Nous ne parlons pas de nos stratégies commerciales à moins qu'elles ne soient de notoriété publique, et nous n'utilisons jamais de termes qui impliquent une restriction du libre-échange, tels que « monopole » ou « monopoliste ».
- Nous n'influons pas les politiques de prix de tiers et nous ne les menaçons pas de les exclure des futurs appels d'offres.





3

**NOTRE ENGAGEMENT
EN FAVEUR DE
L'ENVIRONNEMENT**



PENSER À DEMAIN AUJOURD'HUI

COMMENT POUVONS- NOUS AGIR DE MANIÈRE DURABLE ?

Nous adoptons des approches durables, notamment en prenant des décisions en milieu de travail qui réduisent les effets négatifs sur le climat et l'environnement et en préconisant des normes de construction à l'épreuve du temps. Nous prenons en compte la durabilité et l'environnement tout au long de la chaîne de valeur lors de nos achats (par exemple en fermant les cycles de matériaux et en utilisant de produits recyclés ou recyclables ou des produits fabriqués à base de matières premières renouvelables) et nous corrigeons les inexactitudes manifestes susceptibles de donner lieu à des pollutions à un non-respect des lois en matière de protection de l'environnement. Nous soutenons l'innovation et investissons dans de nouveaux produits et solutions durables. Nous n'acceptons pas simplement les pratiques non durables, nous prenons des mesures pour les combattre et les pallier.

WE DO



- Nous sommes tous des modèles ! Nous agissons de manière durable dans toutes nos décisions sur le lieu de travail.
- Nous connaissons nos [objectifs de développement durable](#) et nous nous efforçons de les atteindre. Nous respectons l'ensemble des lois, réglementations, normes et objectifs de développement durable applicables en matière d'environnement, tout en mettant en œuvre un système efficace d'identification et d'élimination des menaces pour l'environnement.
- Nous signalons immédiatement les incidents environnementaux au supérieur compétent et au spécialiste Sustainability/Safety, qui doit les signaler conformément à notre [Directive Gestion des incidents](#).
- Nous utilisons les appareils et les machines de manière efficace et nous les éteignons lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Nous prenons des mesures pour prévenir la pollution et réduire nos émissions de dioxyde de carbone ainsi que notre consommation d'énergie et de ressources.

WE DON'T



- Nous ne produisons pas de déchets évitables. Nous recyclons les déchets inévitables dans la mesure du possible et éliminons le reste de manière appropriée.
- Nous n'ignorons pas les impacts environnementaux et nous tentons au contraire d'en traiter et limiter les causes.
- Nous n'acceptons aucun comportement susceptible de donner lieu à des pollutions à un non-respect des lois en matière de protection de l'environnement.
- Nous n'hésitons pas à assumer les coûts d'investissement potentiellement plus élevés d'un nouveau produit ou d'une nouvelle solution. Au contraire, nous pensons en termes de cycles de vie et nous examinons si les économies réalisées au cours du cycle de vie pourraient être supérieures aux coûts d'investissement supplémentaires.





4

**NOS ACTIFS, NOS
CONNAISSANCES ET
NOS RESSOURCES**

CHUT !

COMMENT GARDER LES SECRETS ?

Nous gardons secrètes les informations confidentielles d'Implenia, de nos clients et de nos fournisseurs et nous ne faisons jamais usage d'informations privilégiées. Nous ne divulguons pas d'informations confidentielles à des tiers, y compris à notre famille et à nos amis, sauf si une convention de confidentialité est en vigueur et si le Legal & Compliance Department approuve la divulgation. Nous n'utilisons ni ne partageons aucune information susceptible d'influer sur le prix du marché des actions Implenia ou des titres d'autres sociétés, de même que nous n'utilisons et ne partageons aucune information privilégiée aux fins de négocier des titres.



QUESTION

Ma cousine travaille pour une organisation qu'Implenia s'apprête à acquérir. Je suppose qu'elle est également au courant de l'acquisition, même si l'information est confidentielle et qu'elle n'a pas encore été rendue publique. Est-ce donc acceptable d'en parler avec elle ?

RÉPONSE

Non. Nous gardons les informations confidentielles et non publiques secrètes envers tout le monde, même envers les personnes les plus proches de nous.

WE DO

- Nous protégeons nos informations confidentielles et nos secrets d'affaires contre toute divulgation non autorisée et tout abus, même après avoir quitté Implenia.
- Nous restons conscients de l'endroit où nous nous trouvons, des personnes qui nous entourent et de ce qu'elles pourraient voir ou entendre.
- Nous utilisons les réseaux sociaux de manière responsable et nous respectons notre [Utilisation des médias sociaux](#).



WE DON'T

- Nous ne nous adressons pas aux médias ou à des tiers au nom d'Implenia et nous contactons [Marketing/Communications](#) si nous recevons une demande d'un journaliste.
- Nous ne divulguons aucune information confidentielle à des personnes au sein de notre organisation qui n'y sont pas autorisées.



UTILISATION PRUDENTE DES BIENS DE LA SOCIÉTÉ

COMMENT UTILISER ET PROTÉGER NOS RESSOURCES, NOS DONNÉES ET NOS ACTIFS ?

Nous nous engageons à protéger les ressources et les actifs d'Implenia contre les dommages, l'utilisation abusive, le gaspillage, l'élimination inappropriée ou le vol et nous utilisons les ressources de la société uniquement aux fins auxquelles elles sont destinées. Nous sommes tous responsables de garder les ressources de la société exactes, complètes et disponibles, ce qui signifie que nous veillons à ne jamais perdre, endommager, falsifier ou abuser. Les ressources et actifs de la société, tels que les biens matériels, les documents, le savoir-faire et la propriété intellectuelle, appartiennent à Implenia. Si nous devons aliéner des ressources ou des actifs, nous devons le faire conformément à nos règles internes et uniquement si nous y sommes autorisés.

WE DO



- Nous utilisons toujours les actifs conformément à notre [Politique d'utilisation acceptable IT](#).
- Nous respectons et protégeons notre propriété intellectuelle et celle de tiers conformément aux termes de l'ensemble des contrats applicables et nous n'utilisons jamais de logiciels qui ont été copiés ou achetés de manière illégale.
- Nous conservons des archives actuelles, exactes et complètes de nos données et des informations et documents que nous avons créés ou dont nous sommes responsables (tels que les rapports annuels, les documents de projet ou d'appel d'offres, les notes de frais ou les courriels).
- Nous assurons la sécurité de tous les dossiers et données commerciaux, nous suivons toutes les procédures de sécurité des données d'Implenia et observons toutes les procédures de gestion des dossiers et de conservation des documents.
- Nous vérifions toujours notre [Table of Responsibilities et règles et règlements sur le pouvoir de signature \(Rules and Regulations on Signing Authority\)](#) et nous nous y conformons avant de signer des contrats, de vérifier des factures etc.



WE DON'T



- Nous n'utilisons pas nos systèmes informatiques, les comptes de messagerie de la société et Internet de manière inappropriée et nous ne donnons accès aux outils informatiques que lorsque cela est nécessaire à l'exécution de nos tâches professionnelles.
- Nous ne partageons pas nos identifiants (c'est-à-dire le nom d'utilisateur, le mot de passe) avec des collègues ou des tiers.
- Nous ne prêtons, ne transférons, ne vendons ni ne donnons aucun actif de la société à des tiers sans autorisation valable.
- Nous n'utilisons pas les systèmes (y compris les courriels de la société) de manière abusive, perturbatrice ou nuisible de toute autre manière. Cela inclut la création, l'affichage, la sauvegarde ou l'envoi d'images pornographiques ou de contenus racistes ou discriminatoires.





5

**NOTRE
ENVIRONNEMENT
DE TRAVAIL**



TOUS AUSSI DIFFÉRENTS

COMMENT NOUS TRAITER LES UNS LES AUTRES ?

Nous maintenons un lieu de travail sûr, équitable, inclusif et diversifié où tout le monde se sent à l'aise et est traité avec politesse et respect, et où les différences sont bienvenues et mises à profit pour la société afin d'obtenir de meilleurs résultats commerciaux. Nous nous abstenons de tenir des propos ou d'avoir des actes qui offensent ou blessent autrui, y compris des remarques ou des actes désagréables ou désobligeants fondés sur l'origine ethnique, la couleur de peau, la nationalité, race, opinions politiques et religieuses, les convictions, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la culture, le handicap, maladie ou la situation familiale, ainsi que l'appartenance ou la non-appartenance à un syndicat et l'activité syndicale. Nous ne tolérons pas la discrimination ou le harcèlement sur le lieu de travail. Cela s'applique en particulier au harcèlement sexuel, qui comprend les commentaires verbaux, les gestes, les remarques ou les attouchements à caractère sexuel. Nous ne détournons pas le regard, nous agissons.

WE DO

- Nous signalons tout harcèlement ou comportement discriminatoire à notre supérieur hiérarchique, aux RH ou à la [Compliance](#).
- Nous sommes tous des modèles et traitons les autres avec tact, politesse, respect et de manière égale.
- Nous adhérons aux droits fondamentaux du travail et aux droits de l'homme énoncés dans les conventions, programmes et normes internationaux, tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. En particulier, nous garantissons des salaires équitables, la liberté d'association et nous ne tolérons pas le travail des enfants ni le travail forcé.



WE DON'T

- Nous ne nous livrons pas à des actes de harcèlement, y compris des offenses verbales, non verbales ou écrites, des humiliations, des insultes ou des menaces, et nous ne participons pas à l'exclusion sociale, à l'ostracisme ou à la persécution délibérée et persistante d'une personne.





LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

COMMENT RESTER EN BONNE SANTÉ ET EN SÉCURITÉ ?

Nous prenons soin de notre propre santé et sécurité ainsi que de la santé et de la sécurité des autres et nous en assumons la responsabilité. Nous nous efforçons d'éliminer les dangers et de réduire les risques afin d'éviter les maladies et les blessures. Nous avons une approche systématique pour cerner les dangers et gérer les risques de manière appropriée au sein de chaque unité, projet et association de travail.



QUESTION

Je travaille avec du matériel dont le mécanisme de sécurité est cassé. Le remplacement ou la réparation du matériel mettra notre équipe en retard par rapport au calendrier du projet. Dois-je continuer à utiliser ce matériel ?

RÉPONSE

Non. Nous ne faisons aucune concession en matière de sécurité. Bien que nous soyons fiers de respecter les délais de livraison, la sécurité passe toujours avant tout, et le matériel doit être réparé ou remplacé avant vous ne puissiez continuer à l'utiliser.

WE DO

- Nous prenons conscience des risques en termes de santé et de sécurité et nous les éliminons ou les réduisons avant de commencer à travailler.
- Nous favorisons une culture Health & Safety en agissant de manière cohérente, responsable et exemplaire.
- Nous signalons à notre supérieur hiérarchique immédiat ou à notre délégué à la sécurité toute atteinte à la sécurité ou à la santé au travail, y compris tout incident, y compris les incidents évités de justesse.
- Nous respectons nos [Safety Rules](#) (règles de sécurité) et nous disons « stop » en cas de situations dangereuses ou non conformes.



WE DON'T

- Nous ne travaillons pas sous l'emprise de l'alcool ou d'autres substances et nous n'organisons pas d'événement avec consommation d'alcool après le travail dans nos locaux sans autorisation préalable.





SPHÈRE PRIVÉE

COMMENT RESPECTER LA SPHÈRE PRIVÉE DES UNS ET DES AUTRES ?

Nous gardons les informations personnelles confidentielles et nous respectons les lois applicables et nos principes de protection des données. Nous collectons, enregistrons, hébergeons, traitons, transmettons et utilisons les données personnelles en toute sécurité ; nous veillons à ne collecter et utiliser les données que lorsque nous disposons d'une base légale, lorsque cela est nécessaire et en vue d'un besoin commercial spécifique ; et nous les transmettons uniquement aux personnes autorisées. Nous ne partageons pas de données personnelles en dehors de notre organisation, sauf si la loi l'exige, lorsque nous avons recours à un tiers pour collecter des données ou lorsque nous avons obtenu le consentement de la personne concernée. Lorsque nous faisons appel à des tiers pour collecter, héberger, utiliser ou traiter des données personnelles de toute autre manière, nous veillons à ce qu'ils ne traitent les données personnelles que dans la mesure où nous y sommes autorisés, notamment par le biais d'une convention de traitement/partage des données et en respectant nos principes de protection des données.

WE DO

- Nous respectons la sphère privée de nos collègues.
- Nous respectons les principes de protection des données énoncés dans notre [Directive Globale sur la Protection des Données](#).



WE DON'T

- Nous ne collectons pas d'informations personnelles « sensibles » (en particulier des données biométriques telles que les scans faciaux ou veineux, ou des données concernant l'état de santé, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou la religion) sans contacter notre [équipe de la protection des données](#) pour obtenir des conseils.
- Nous ne donnons pas accès aux données personnelles à des personnes non autorisées au sein de notre organisation. Le partage de ces données se fait strictement selon le principe du « need to know ».





6

UTILISATION DE
NOTRE CODE

NOUS DÉFENDONS CE QUI EST JUSTE

Ce n'est qu'avec notre soutien collectif que nous parviendrons à développer une culture de la compliance qui permettra à notre entreprise de prospérer.

EXPRIMEZ-VOUS ! POSEZ DES QUESTIONS !



Qui peut émettre un signalement ou poser des questions ?

Implenia promeut une culture qui incite chacun à s'exprimer librement. Toute personne, qu'elle soit salariée ou non, peut [signaler](#) de bonne foi un cas potentiel de mauvaise conduite. Un tel signalement peut également être déposé de manière anonyme.



Que se passe-t-il lorsqu'un cas potentiel de mauvaise conduite est signalé à la Compliance ?

Toute violation présumée du présent Code, d'autres règles internes ou des lois applicables fera l'objet d'une enquête approfondie par la Compliance. En cas de mauvaise conduite avérée, l'organe décisionnel compétent peut imposer des sanctions.



Qu'arrive-t-il au dénonciateur ?

Implenia ne tolère pas les représailles à l'encontre des personnes qui, de bonne foi, dénoncent des faits crédibles. Toute personne qui sait ou soupçonne qu'une violation de notre Code, de nos règles internes ou de des lois a eu lieu ne doit pas hésiter à la signaler.



ADOPTION DE RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES

Outre les principes exposés dans le présent Code, nos règles internes contiennent des règles de conduite supplémentaires que les collaborateurs doivent respecter également. Les règles spécifiques à chaque pays et les lois en vigueur prévalent sur les principes généraux du présent Code.

CONTACT

- Groupe: compliance@implenia.com
- Local : Country Compliance Officer selon les coordonnées disponibles sur l' [Intranet](#)



Implenia SA

Thurgauerstrasse 101A
8152 Glattpark (Opfikon)
Suisse

T +41 58 474 74 74
info@implenia.com
implenia.com